

Le gérondif et la postériorité : une analyse de quelques occurrences où le gérondif exprime la conséquence

1. Introduction

Le gérondif est une des formes de complément circonstanciel parmi les plus fréquentes du français moderne (Halmøy 2003, 3). Cette forme verbale est impersonnelle, atemporelle et normalement associée à une prédication surordonnée complète, dans laquelle se trouvent son sujet et sa temporalité. Il est reconnu que le gérondif, [*en V-ant*], n'encode pas de valeurs adverbiales spécifiques :

C'est par commodité seulement que l'on peut parler du « sens » du gérondif. Le gérondif en soi, qui garde toujours la même forme [*en V-ant*] est non-marqué quant aux effets de sens... (Halmøy 2003, 87)

[...] le gérondif, comme reconnaissent la plupart des commentateurs, n'exprime pas une relation discursive ou une valeur circonstancielle déterminée. Il apparaît au contraire comme étant une sorte de « caméléon circonstanciel » qui prend telle ou telle interprétation selon son environnement. (Kleiber 2009, 11)

Par conséquent, les valeurs circonstancielle¹ sont calculées à partir de la relation sémantique qui s'installe entre les deux prédications en question, ce qui permet qu'un même syntagme gérondif s'interprète différemment en fonction de la prédication régissante (Halmøy 2003, 88) :

- (1) Zoé est partie en claquant la porte. (manière)
- (2) Zoé a réveillé son petit frère en claquant la porte. (cause)
- (3) Zoé aurait réveillé son petit frère en claquant la porte. (condition)

Dans la relation sémantique entre la prédication régissante (PR) et la prédication gérondive (PG), celle-ci dénote souvent un procès simultané par rapport à celui que dénote la prédication régissante : *Elle lit le journal en attendant le bus*. PG peut aussi dénoter un procès antérieur au procès que dénote PR : *En travaillant, tu réussiras*.

¹ Les valeurs circonstancielle attribuées au gérondif sont (i) la concomitance : *Elle boit du café en lisant le journal*, (ii) la manière : *Il sort en courant*, (iii) la cause : *Il s'est brisé le crâne en tombant du précipice*, (iv) la concession : *Il l'avait vue tout en sachant qu'elle était morte*, (v) la condition : *En se mariant avec elle, il serait riche*, (vi) le moyen : *Elle s'est emparée des diamants en cassant la vitre* et (vii) le repère temporel : *En quittant l'appartement, elle avait fermé à clé*. Voir aussi Halmøy (1982 et 2003), Gettrup (1977), Kleiber (2007a).

En revanche, plusieurs spécialistes affirment unanimement que le gérondif [*en V-ant*] bloque la relation de postériorité temporelle et/ou logique :

La construction gérondive [...] ne peut pas non plus exprimer les relations de postériorité logique, comme le but, la finalité, la conséquence ou le résultat. (Halmøy 2003, 89)

[...] S'il peut exprimer en plus de la cause, la condition et le moyen, le gérondif, comme l'a mis en relief Halmøy (2003), ne peut pas s'appliquer à la proposition « postérieure », qui découle de celle à laquelle il peut s'appliquer. Il est récalcitrant à toute postériorité, qu'elle soit temporelle ou logique. (Kleiber 2009, 18)

Cet article vise à étudier les occurrences² du gérondif qui nous incitent à remettre en question sa prétendue inaptitude à dénoter un procès temporellement ou logiquement postérieur de *conséquence* à celui de la proposition qui le régit, comme p. ex. *Il se lève en renversant la chaise*.

L'arrière-plan théorique est exposé comme suit. La section (2.1.) résumera la discussion sur la simultanéité comme invariant sémantique du gérondif. Ensuite, dans (2.2.), nous présenterons une définition de la causalité utilisée dans notre analyse avant de discuter, dans la section (2.3.), l'explication donnée par Kleiber de l'impossibilité du syntagme d'établir une relation de postériorité (temporelle ou logique).

La section (3.) présentera les résultats de l'analyse des occurrences relevées.

2. Arrière-plan théorique

2.1. La question de la simultanéité comme invariant sémantique du gérondif

Une question sur laquelle les spécialistes du gérondif manifestent un certain désaccord est celle de la simultanéité comme sémantisme de base du gérondif. Les grammairiens constatent que le gérondif marque la simultanéité ou bien la concomitance :

Le gérondif [...] indique un procès en cours de réalisation simultanément par rapport au procès exprimé par le verbe principal (Il travaille en chantant). (Riegel et al. 1994, 592)

Le gérondif présent, qu'on appelle souvent gérondif tout court, marque la concomitance par rapport au fait exprimé par le verbe principal. (Grevisse, § 927 a)

Gettrup (1977, 210) constate que la simultanéité n'est parfois que partielle, et que, dans ces cas, il est plutôt question d'adjacence.

[...] de toute façon, il est impossible de maintenir l'hypothèse que le gérondif exige que les deux actions se recouvrent au moins partiellement. (Gettrup 1977, 229)

Kleiber (2011) présente encore des exemples qui réfutent la thèse de la simultanéité :

² Occurrences relevées dans un corpus d'environ 800 000 mots, composé de textes littéraires publiés entre 1942 et 2007.

[...] même si la thèse de la simultanéité a pour source toute naturelle l'absence d'indication temporelle du procès au gérondif et sa subordination à la prédication principale – ce qui donne à penser qu'il va hériter du temps du procès de la principale – il n'est pas pertinent de lui accorder comme sens premier celui de la simultanéité temporelle. De nombreux cas, relevé par Gettrup (1977) et Halmøy (1982 et 2003), contreviennent au « en même temps » et militent pour l'abandon du sens de simultanéité temporelle.

Se basant sur la théorie de la pertinence (Wilson 2003 ; Carston 2004), Alain Rhis défend la thèse de la simultanéité en montrant que le gérondif permet l'adjacence, lorsqu'elle s'interprète comme :

[...] une forme de simultanéité fondée sur l'extension de la dénotation littérale d'un des prédicats en jeu. Ce mécanisme d'ajustement pragmatique garantit d'ailleurs que la proposition reçoive une interprétation pertinente. (Rhis 2009 : 197-214)

[...] notre hypothèse prédit en effet que lorsque la dérivation de l'état résultant n'est pas pertinente pour l'accomplissement de l'événement principal (c'est-à-dire lorsqu'une contiguïté temporelle stricte est requise), le gérondif est impossible. (Rhis 2012 : 51-52)

A la suite de Gettrup (1977), de Halmøy (1982 et 2003) et de Kleiber (2011), nous optons pour la condition d'adjacence ou de contiguïté temporelle : les deux procès représentés par le syntagme gérondif et la prédication régissante n'ont pas besoin de se recouvrir totalement mais ils ne peuvent pas être disjoints temporellement.

2.2. *La relation causale*

Dans toutes les occurrences où le gérondif exprime la conséquence, le verbe de la PR est un verbe exprimant un procès dynamique qui est le fait d'un agent :

La causalité concerne donc tout particulièrement les événements, qui sont caractérisés par leur caractère dynamique : ils peuvent être duratifs (accomplissement) ou ponctuels (achèvement), mais dans tous les cas ils sont bornés, téléiques et hétérogènes. Ils s'opposent aux états qui sont statiques, non bornés, homogènes et atéliques (Vendler 1974). Les activités sont une autre classe aspectuelle qui fait partie des actions ou des processus, au même titre que les événements. Les actions sont définies comme étant non bornées, homogènes et atéliques, mais, à la différence des états, sont le fait d'un agent et sont dynamiques. (Baumgartner-Bovier 2006, 119)

Pour identifier les relations causales, nous avons recours à la définition huméenne résumée par Baumgartner-Bovier (2006, 218), et à celle de Nazarenko (2000, 4-6).

À partir de leurs définitions, nous identifierons la relation de causalité dans nos exemples par les propriétés suivantes : *la contiguïté spatiale et temporelle* – il existe un contact entre les entités en relation causale, *l'asymétrie temporelle* – la cause précède l'effet et l'effet ne peut pas se produire avant la cause, *la contrefactivité* – si F1 cause F2 = si non F1, non F2, *la contingence* – pour que la causalité soit effective, le nombre d'occurrences des deux événements doit être le plus proche possible, *la généralité* – le raisonnement causal est inductif et probabiliste et il est possible de généraliser la relation en une loi causale, *la condition « ceteris paribus »* – la relation causale vaut toutes les choses étant égales par ailleurs et *l'approximation et la subjectivité* – la relation

causale est caractérisée par des conditions qui correspondent à une combinaison de circonstances qui créent l'événement.

2.3. *L'explication de Kleiber de « l'impossibilité du syntagme d'établir une relation de postériorité [...] »*

À l'aide de son hypothèse sur la fonction intégrante du gérondif, Kleiber (2009) constate l'impossibilité du syntagme d'établir une relation de postériorité (temporelle ou logique). Son point de départ est la question suivante : Pourquoi l'inversion d'un gérondif causal n'aboutit-elle pas à un gérondif de conséquence, alors que l'inversion de deux phrases juxtaposées en relation causale débouche bien sur la relation inverse de conséquence ou de résultat ?

En se servant de deux phrases juxtaposées, dont la deuxième dénote l'explication causale de la première (4-5), Kleiber montre que l'inversion de ces deux phrases a pour résultat une relation de cause à conséquence (6-7) :

- (4) *Paul est tombé. Il a glissé sur une peau de banane.*
- (5) *Paul a fêlé la carafe. Il l'a heurtée contre l'évier.* (Danlos 2001a et b)
- (6) *Paul a glissé sur une peau de banane. Il est tombé.*
- (7) *Paul a heurté la carafe contre l'évier. Il l'a fêlée.*

Ce changement de la relation ne subsiste plus avec le gérondif. La relation de cause à conséquence entre les deux prédications subsiste avec la cause au gérondif (8-9), tandis qu'il semble impossible de mettre la conséquence au gérondif (10-11).

- (8) *Paul est tombé en glissant sur une peau de banane.*
- (9) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier.*
- (10) *Paul a glissé sur une peau de banane en tombant.*
- (11) *?Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant.*

Kleiber (2007a) pose l'hypothèse que le gérondif est un *avec* du verbe : *en... -ant + V* ≈ avec + SN ou N. Selon lui, le gérondif opère une association intégrative du procès qu'il dénote dans la prédication principale. L'intégration donne au gérondif le statut syntaxique de complément circonstanciel. Or, la cause et la condition - mais non la conséquence ou le résultat - se trouvent intrinsèquement en situation sémantique de subordination, et ce sont elles et non la conséquence et le résultat qui peuvent se mettre au gérondif et s'intégrer à la proposition principale.

Le gérondif n'indique pas le type d'association subordonnée dont il s'agit. La détermination du type de « circonstance » dépend des propriétés intrinsèques du verbe au gérondif et de celui de la prédication principale. Pour l'établissement d'une relation sémantique entre les deux prédications, il faut que cette relation soit prévue dans le sémantisme de la prédication hôte et compatible avec la prédication gérondivale. Kleiber illustre son hypothèse en reprenant les deux exemples :

- (12) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier.*
- (13) *?Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant.*

Dans (13), la conséquence n'est pas prévue dans la proposition *Paul a heurté la carafe contre l'évier*, et la proposition 'Paul a fêlé la carafe' au gérondif ne peut donc pas donner lieu à une interprétation de conséquence. Quand le gérondif s'applique à la proposition dénotant l'explication causale (12), 'Paul a heurté la carafe contre l'évier', la relation de cause s'établit puisqu'il y a une case pour la « cause » dans la proposition principale *Paul a fêlé la carafe*.

3. Analyse des occurrences où le gérondif exprime la conséquence

Dans cette section, nous présenterons deux types de gérondif qui remettent en question sa prétendue inaptitude à dénoter un procès temporellement ou logiquement postérieur de *conséquence* à celui de la proposition régissante : les gérondifs de *manière conséquentielle* dans (3.1.) et les gérondifs de *consécution* dans (3.2.). Dans (3.3.), nous montrerons que les gérondifs, dans nos exemples (contrairement aux exemples de Kleiber³) sont transposables en verbes principaux et les verbes principaux corrélativement en gérondifs. La section (3.4.) évoque le fait que les gérondifs de nos exemples sont remplaçables par un participe présent.

3.1. Les gérondifs de manière conséquentielle

Dans l'exemple (14a), le gérondif exprime *la manière conséquentielle* :

(14a) La force d'aller achever ce moribond venait enfin de lui pousser. [...] *Il se mit en marche vers le lit en renversant derrière lui le tabouret* sur lequel il s'était machinalement assis. (Magnan)

Il est pertinent de décomposer les deux procès du premier exemple, la prédication régissante (PR) 'il se mit en marche' et la prédication gérondive (PG) 'en renversant le tabouret', en des phases plus ou moins distinctes : 1° Il se mit en marche vers le lit. 2° Il heurta le tabouret. 3° Le tabouret commence à se renverser. 4° Le tabouret est renversé. Même en considérant les deux procès simultanés d'un point de vue global, il faut que 'le lever'⁴, à savoir la mise en marche, PR, ait commencé avant que le tabouret ne commence à se renverser, PG. La cause précède donc la conséquence.

Le contexte proche nous livre l'information que le sujet est agité et même violent⁵. À partir de ce contexte, il est possible de généraliser la relation logique en une loi causale : *Se lever brusquement d'une position assise peut provoquer du désordre dans le voisinage*. Le même événement, 'se lever brusquement', causerait probablement, *ceteris paribus*, le renversement de la chaise la prochaine fois et sans doute la fois

³ Voir les exemples (8-11) ci-dessus.

⁴ Le contexte (*le tabouret sur lequel il s'était machinalement assis*) nous donnant l'information qu'il était assis avant de se mettre en marche, 'le lever' devrait être la première phase (elle-même divisible en plusieurs phases) de 'la mise en marche'.

⁵ Cette information n'est pas explicite mais plutôt le résultat d'une interprétation conclusive d'un comportement explicitement exprimé dans le texte.

suiuante. La relation entre les deux procès est contrefactive : le tabouret n'aurait pas été renuersé si la mise en marche ne s'était pas produite.

L'interprétation cause-conséquence est approximative et subjective, et le jugement causal est simplificateur car on ne peut pas sauoir où exactement peut se trouver la cause précise : la chaise, fabriquée en une matière légère, vacille peut-être du mouvement du sujet quand il se lève, celui-ci donnant peut-être un coup de pied en arrière en se levant. La cause précise semble en tout cas se trouver quelque part à l'intérieur du procès de la mise en marche.

PR, 'se mettre en marche', est susceptible de recevoir une détermination adverbiale de *manière* représentant les conditions de déclenchement de la conséquence. C'est effectivement *la manière* de 'se mettre en marche', le fait de le faire brusquement, qui fait tomber le tabouret. Parmi les marqueurs de consécution factuelle, Hybertie (1996, 89) mentionne, comme marqueur susceptible de former un système corrélant manière et consécution, *de telle manière que*. Une glose possible de ce gérondif exprimant la manière et la conséquence serait donc ce marqueur, suivi, comme il n'est pas question de conséquence intentionnelle ou but, du verbe à l'indicatif :

(14b) *Il se mit en marche vers le lit de telle manière qu'il renuersa derrière lui le tabouret sur lequel il s'était machinalement assis.*

Dans l'exemple suiuant (15a), les deux procès sont plus difficiles à décomposer en phases distinctes. Le procès représenté par PR est une activité, non bornée, homogène et atélique, mais néanmoins le fait d'un agent et dynamique.

(15a) *Toute une moitié de mon visage cède, la moitié gauche de la bouche se tord et s'enfle, en découurant une dent, l'orbite s'ouure sur un globe blanc, sur une chair rose et saignante.*
(Sartre)

L'effet semble simultané à sa cause. La bouche se tord et s'enfle, et la dent est découverte en même temps que la bouche change de forme. Le recouurement temporel des deux procès est presque total mais la distorsion et la déformation représentées par PR doivent précéder la découverte de la dent représentée par le gérondif, si ce n'est que d'une milliseconde. La relation entre les procès est contrefactive : l'enflure et la torsion font que la dent se révèle et si la bouche ne s'était pas enflée et tordue, la dent n'aurait pas été découverte. Nous ne connaissons certes pas en détail les lois physiologiques relatives à la déformation du tissu humain mais il y a certainement plusieurs causes plus précises de la découverte de la dent que celle que la bouche se tord et s'enfle. Mais au niveau de la langue, ce sont la distorsion et la déformation de la bouche qui causent la découverte de la dent.

Comme dans l'exemple (14a), c'est la manière dont la bouche se tord et s'enfle qui influe sur le résultat et qui détermine si on voit la dent ou non. Il est donc possible de gloser le gérondif par le même marqueur *de telle manière que* :

(15b) [...], *la moitié gauche de la bouche se tord et s'enfle, de telle manière qu'elle découvre une dent...*

Le dernier exemple de ce premier type de gérondif représente une scène facile à visualiser :

(16a) Et elle fut presque surprise lorsque *le véhicule obliqua tout à coup en révélant la façade du Niçois*. (Rambach)

Le découpage des deux procès en trois phases donne la suite suivante : 1° Un véhicule s'approche sur la route. 2° Le véhicule (et les phares de celui-ci) changent tout à coup de direction. 3° La façade d'un restaurant (le Niçois) est éclairée par les phares du véhicule. Même en étendant le procès 'obliquer' à toute la durée du virage, avant et après l'illumination de la façade, il faut que le véhicule commence le procès 'obliquer' représenté par PR avant que la façade ne soit révélée. La relation est contrefactive : si le véhicule n'avait pas obliqué, la façade n'aurait pas été révélée. À partir de cet exemple (16a), il est possible de généraliser la relation en une loi causale : *Diriger une source de lumière vers un objet précis illumine l'objet en question*. Le même événement, un véhicule oblique tout à coup, causerait, *ceteris paribus*, l'illumination de la façade la prochaine fois et la fois suivante également.

Ici aussi, c'est la manière dont le véhicule oblique qui provoque la révélation de la façade, et le gérondif semble être remplaçable par le marqueur *de telle manière que*, suivi du verbe à l'indicatif :

(16b) ... *le véhicule obliqua tout à coup de telle manière qu'il révéla la façade du Niçois*.

3.2. Les gérondifs de conséquence

Dans les exemples suivants (17a-19a), le procès représenté par le gérondif n'est pas le résultat d'une manière particulière de réaliser le procès représenté par PR, mais celui du fait qu'il est réalisé. Dans l'exemple (17a), les deux procès se poursuivent en parallèle :

(17a) Sans même couvrir maintenant son visage de ses mains, Simon pleurait, immobile dans le fauteuil *qui se balançait en faisant craquer les lames de bois*. (Green)

Le balancement, c.-à-d. le va-et-vient des patins du fauteuil à bascule, provoque, en même temps et suivant le rythme du mouvement, des craquements sonores qui se propagent jusqu'aux oreilles de l'observateur. Comme dans les exemples précédents, la relation est contrefactive : si le fauteuil ne s'était pas balancé il n'aurait pas fait craquer le parquet. Avec des connaissances physiques limitées, nous pouvons généraliser la relation en une loi causale du type : *une lourde pression sur un vieux parquet en bois cause des craquements sonores*.

Les craquements ne résultent probablement pas d'une manière particulière de se balancer, cf. ex. (14a-16a), mais du simple fait que le fauteuil se balance. Dans cet exemple, une glose possible serait le simple marqueur de consécution, *si bien que*, sans aucune valeur d'intensité, exprimant la consécution factuelle et construisant

dans le discours « une relation entre les états de choses représentés dans les propositions qu'elle relie. » (Hybertie, 1996, 80).

(17b) [...] Simon pleurait, immobile dans le fauteuil *qui se balançait*, si bien qu'il fait craquer les lames de bois.

Un deuxième exemple de ce type :

(18a) Un jour la fumée disparut sur La Burlière. *Un jour Séraphin put se promener à pas comptés*, en éveillant l'écho dans les pièces de la ferme où il ne restait plus que les murs, les dalles et les plafonds. (Magnan)

Dans l'exemple (18a), Séraphin se promène et il éveille *en même temps* l'écho dans les pièces : 1° Il fait un premier pas. 2° L'écho se propage. 3° Il fait encore un pas. 4° L'écho se propage de nouveau etc. Chaque pas doit être fait avant qu'on entende son écho même si globalement, les pas et les échos nous donnent l'impression de se recouvrir mutuellement.

La relation entre les deux procès 'se promener' et 'éveiller l'écho' est contrefactive : Séraphin n'aurait pas éveillé l'écho s'il ne s'était pas promené. Comme indiqué au début, la valeur circonstancielle n'est pas inhérente au gérondif mais plutôt une valeur prise par le gérondif en fonction du contexte et de la situation. Le contexte nous informe que la localité où il se promène est vide, ce qui contribue à l'effet (l'écho) et à notre interprétation. Il ne semble pas que ce soit la manière de se promener (à pas comptés) qui provoque l'écho, mais le fait qu'il se promène dans les pièces vides.

(18b) *Un jour Séraphin put se promener à pas comptés*, si bien qu'il éveilla l'écho dans les pièces de la ferme où il ne restait plus que les murs, les dalles et les plafonds.

Voici un dernier exemple :

(19a) [...] une voiture prenait dans ses phares les torches secouées par la bourrasque des trois peupliers d'Italie, disposés en triangle autour de la pompe municipale, *avant d'entamer une rapide descente*, d'éclairer une fraction de seconde la bouteille de Saint-Raphaël peinte au pignon du café-tabac, et *de disparaître dans le virage* en replongeant le bourg dans un silence obscur. (Rouaud)

La scène se déroule comme suit : 1° La voiture roule vite dans la descente. 2° Les phares de la voiture éclairent le panneau au mur du café du village. 3° La voiture tourne dans le virage et disparaît. 4° Le village se trouve de nouveau dans un silence obscur. Les deux procès, 'la voiture disparaît' et 'le bourg est replongé dans un silence obscur' paraissent simultanés mais le bourg n'est pas silencieux et sombre avant que la voiture ne disparaisse.

La relation logique dans le dernier exemple (19a) est contrefactive : Si la voiture n'avait pas disparu, le silence obscur n'aurait pas regagné le bourg. Une loi causale possible serait *Éloigner une source de lumière et de bruit cause de l'obscurité et du*

silence. Ce n'est pas la manière de disparaître mais le seul fait que la voiture disparaît qui cause le silence et l'obscurité :

(19b) [...] *disparaître dans le virage si bien qu'il replonge le bourg dans un silence obscur*.

3.3. La possibilité d'appliquer le gérondif aux deux procès

Dans les exemples de Kleiber, (20-21), déjà cités comme (12-13), où le verbe au gérondif exprime la cause, on a vu qu'il n'était pas possible de transposer le verbe principal en gérondif et le verbe au gérondif corrélativement en verbe principal :

(20) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier*.

(21) ? *Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant*.

Dans les occurrences analysées ci-dessus, (14a-19a), où le verbe au gérondif exprime la conséquence, les gérondifs sont transposables en verbes principaux et les verbes principaux corrélativement en gérondifs. Lors d'une telle transposition, sans changement de position dans la phrase des deux procès (la cause reste antéposée à la conséquence), le procès transposé au gérondif exprime le repère temporel et/ou la cause :

(14c) [...] *En se mettant en marche vers le lit, il renversa derrière lui le tabouret [...]*.

(15c) [...] *en se tordant et s'enflant, la moitié gauche de la bouche découvre une dent*.

(16c) [...] *En obliquant, le véhicule révéla la façade du Niçois*.

(17c) [...] *en se balançant, le fauteuil faisait craquer les lames de bois*.

(18c) [...] *en se promenant à pas comptés, il éveillait l'écho dans les pièces de la ferme [...]*.

(19c) [...] *en disparaissant dans le virage, la voiture fait replonger le bourg dans un silence obscur*.

3.4. Le gérondif-conséquence, un emploi du gérondif divergeant de la norme ou non

En considérant les exemples comme moins grammaticaux ou comme revêtant un emploi qui diverge de la norme, il serait possible de formuler l'hypothèse que cet emploi du gérondif serait le résultat d'une « contamination » de l'emploi du participe présent⁶ (dont l'emploi canonique est la conséquence). Dans tous les six exemples, le gérondif est facilement remplaçable par un participe présent :

(14d) [...] *Il se mit en marche vers le lit, renversant derrière lui le tabouret*.

(15d) [...] *la moitié gauche de la bouche se tord et s'enfle, découvrant une dent, [...]*.

(16d) [...] *le véhicule obliqua tout à coup, révélant la façade du Niçois*.

(17d) [...] *le fauteuil qui se balançait, faisant craquer les lames de bois*.

(18d) [...] *Séraphin put se promener à pas comptés, éveillant l'écho dans les pièces de la ferme*.

(19d) [...] *une voiture [...], avant de disparaître dans le virage, replongeant le bourg dans un silence obscur*.

⁶ Nous remercions Odile Halmøy de nous avoir suggéré cette idée.

Même si on opte pour une telle hypothèse, les exemples de notre étude montrent que l'impossibilité de l'apparition de gérondifs-*conséquence* n'est pas totale.

4. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que le recouvrement temporel des deux procès (PR et PG) n'est pas total et que le procès représenté par la prédication régissante dans nos exemples a forcément commencé *avant* le procès représenté par le gérondif. La structure temporelle peut être schématisée comme PR *avant que* ou *en même temps que* PG :

(22) *Il se lève en renversant la chaise.* ≈ *Il se lève avant qu'il renverse la chaise.*

Avec une interprétation moins stricte, comme celle de Rhis (op. cit.), on peut y voir une simultanéité « approximative » où les deux procès de nos exemples se déroulent *simultanément* dans le temps :

(23) *Il se lève en renversant la chaise.* ≈ *Il se lève en même temps qu'il renverse la chaise.*

Quoi qu'il en soit, il est impossible de concevoir PR comme postérieure à PG :

(24) *Il se lève en renversant la chaise.* ≠ *Il se lève après qu'il a renversé la chaise.*

Nous avons pu constater l'existence de deux types de gérondifs qui mettent en question l'affirmation généralement admise que le gérondif ne peut guère exprimer la postériorité (temporelle ou logique) par rapport à la prédication régissante dont il dépend.

Interprétés comme des gérondifs de *manière conséquentielle*, conçus comme des circonstances, les gérondifs dans les exemples (14a-16a) sont compatibles à la théorie de Kleiber. Les prédications verbales régissantes, 'se mettre en marche', 'se tordre et s'enfler' et 'obliquer' sont susceptibles de recevoir une détermination adverbiale de *manière* représentant les conditions, parmi d'autres, de déclenchement d'une conséquence.

En revanche, dans les exemples (17a-19a), les procès représentés par les prédications régissantes ne sont pas présentés comme exécutées d'une *manière* particulière. Étant donné que le balancement d'un fauteuil à bascule sur un plancher en bois peut causer des craquements, que les pas dans une salle vide peuvent causer l'écho et que la nuit, les phares d'une voiture peuvent illuminer un bourg à la campagne, l'interprétation consécutive semble la plus pertinente.

Ces constats nous indiquent que nous nous trouvons ici en présence d'un cas d'extension sémantique et que le sens de *manière* s'affaiblit progressivement sans pour autant disparaître totalement.

Références bibliographiques

- Baumgartner-Bovier, Annik, 2006. « Les verbes d'événement et la causalité », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, 117-139.
- Combettes, Bernard, 1998. *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- Gettrup, Harald, 1977. « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane* 12/2, 210-271.
- Halmøy, Jane-Odile, 1982. *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim, Tapir.
- Halmøy, Jane-Odile, 2003. *Le gérondif en français*, Paris, Ophrys.
- Hybertie, Charlotte, 1996. *La conséquence en français*, Paris, Ophrys.
- Kleiber, Georges, 2006. « Le gérondif en chantant et ... en se rasant », in: Marillier, Jean-François / Behr, Irmtraud / Dalmas, Martine (ed), *Text und Sinn. Studien zur Textsyntax und Deixis im Deutschen und Französischen. Festschrift für Marcel Vuillaume zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Stauffenburg, 119-131.
- Kleiber, Georges / Theissen, Anne, 2006. « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », in: Calas, Frédéric (ed.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.
- Kleiber, Georges, 2007a. « En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots », *Cahiers Chronos* 19, 93-125.
- Kleiber, Georges, 2007b. « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? », *Travaux linguistiques du Cerlico* 20, 109-123.
- Kleiber, Georges, 2009. « Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de cause » in: Comes, Elena, / Hrubaru, Florica (ed), *Relations de discours II. Actes du XV^e Séminaire de Didactique Universitaire*, Editura Echinox 2009, 9-24.
- Kleiber, Georges, 2011. « Gérondif et manière », *Langue française* 171, 117-134.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rihs, Alain, 2009. « Gérondif, participe présent et expression de la cause », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, 197-214.
- Rihs, Alain, 2012. *Pragmatique des formes verbales non autonomes : gérondif, participe et subjonctif en français*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Institut des Sciences du Langage et de la Communication.
- Sperber, Dan / Wilson, Deidre, 1986. *Relevance, Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.

